

## A. Le phénomène informatique

6. Depuis son avènement en 1946(2), l'ordinateur a pris une telle importance dans le traitement de toutes sortes d'informations qu'il est difficile d'imaginer une grande entreprise pouvant fonctionner sans lui. D'après l'industrie, près de 40 millions de dollars sont transférés chaque jour par des systèmes informatiques au Canada. Aux États-Unis, le chiffre atteint près de 400 millions de dollars. À l'échelle mondiale, il s'élève à 600 millions de dollars.(3)

7. Outil indispensable à l'entreprise et au secteur public, l'ordinateur s'introduit maintenant dans les foyers au moyen de consoles de la taille d'une machine à écrire pouvant être branchées sur un écran de télévision. Quiconque possède un compte en banque ou effectue des transactions de crédit utilise régulièrement les services d'un ordinateur. Un témoin a fort à propos donné l'exemple suivant:

«Aujourd'hui, depuis que j'ai quitté ma maison à Toronto, j'ai été au moins trois fois en contact avec un ordinateur. En début de matinée, j'ai pris l'avion pour Montréal et l'ordinateur d'Air Canada m'a émis ma carte d'embarquement. À midi, j'ai pris le train pour Ottawa et VIA Rail m'a émis un billet par ordinateur. Je me suis ensuite rendu à la Banque de Commerce, j'ai sorti ma carte VISA et j'ai fait un retrait de 100 dollars.»(4)

Bref, l'ordinateur est en train de s'intégrer à toutes les facettes de l'activité humaine. Il peut recueillir, stocker, mettre en corrélation, transférer et extraire des volumes de données considérables avec une facilité et une rapidité relatives. Son utilité actuelle est indéniable, mais les progrès technologiques futurs en feront un outil presque indispensable.

8. Il y a cependant un revers à toute médaille. À cause de l'aptitude de l'ordinateur à traiter de vastes quantités d'informations précieuses, certains y ont vite vu la possibilité tentante de l'utiliser de façon abusive. On a déjà entendu parler des «pirates de l'informatique» qui, avec une connaissance élémentaire du fonctionnement des ordinateurs, s'infiltrèrent dans des terminaux téléphoniques et des micro-ordinateurs personnels. Dans certaines universités, des «concours» sont organisés pour voir quel étudiant réussira le premier à déjouer les systèmes de sécurité d'un ordinateur, parfois même avec les encouragements du professeur. Des filous de haut vol peuvent escroquer des institutions financières de milliers, voire de millions de dollars, en utilisant l'ordinateur pour virer des fractions de cents sur des comptes fictifs. Des employés mécontents peuvent placer une «bombe logique»\* dans le système informatique, bombe à retardement qui «explosera» et détruira des programmes importants après que l'employé aura quitté l'entreprise.

9. Au Canada, deux cas de piratage en particulier ont fait la manchette. D'abord, dans l'affaire de l'école Dalton de 1980, un groupe d'élèves de huitième année d'une école privée de New York s'est servi du micro-ordinateur de l'école pour pénétrer dans les bases de données d'un certain nombre d'entreprises canadiennes et du gouvernement fédéral. Leur

\* Une «bombe logique» est un programme, secrètement inséré dans le système informatique, qui permet d'endommager le logiciel ou le matériel dans des conditions déterminées à l'avance. Par exemple, un programmeur du service de la paye pourrait placer une «bombe logique» dans le système d'information sur le personnel: si son nom était un jour supprimé du fichier, ce qui signifierait qu'il a cessé de travailler pour l'entreprise en question, le programme secret serait automatiquement activé et toutes les données sur le personnel en mémoire seraient effacées.